



OMNIPAT

SOCIETE DE CONSEILS EN PROPRIETE INDUSTRIELLE

COMPTOIR DES MAILLES ET DE L'ARCHITECTURE

50 Rue Gutenberg
ZAC du Grand Pont
13640 La Roque-d'Anthéron

Aix en Provence, le 24 novembre 2022

Réf. courrier : 22A0871/SL-AM
N/Réf. : B01333CA/WO
V/Réf. : tensiomesh
Demande internationale N° : PCT/FR2021/050831
Titre : Procédé et dispositif de fixation d'un écran métallique maillé à un bâtiment

Objet : Ouverture de la phase nationale au Canada

FACTURE EN EUROS N° 22-11B041

Désignation des actes	Montant
Nos frais et honoraires et ceux de notre agent relatifs à :	
- Entrée en phase nationale au Canada de la demande internationale ci-dessus référencée et paiement des taxes correspondantes	1 890,00
- Débours	45,00
Taxes officielles	
- Taxes de dépôt	330,00
TOTAL H.T.	2 265,00
T.V.A 20%	453,00
MONTANT T.T.C.	2 718,00

A régler au plus tard le 24 décembre 2022

Paiement : *Net d'escompte*

Pénalité de retard : 10,5% annuel

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement (Art. L441-06 Code Commerce) : 40 euros